

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

REORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE

Par décision du Conseil des Ministres du 10 mars 1976, le Secrétariat général à l'Aviation civile (SGAC) est remplacé par une Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) ayant à sa tête M. Claude ABRAHAM, et groupant 6 directions d'Administration centrale.

La Direction de la Météorologie (qui perd son qualificatif de "nationale") n'est pas subordonnée à la DGAC (sauf pour la gestion de son budget et de ses personnels civils par la DPAG: direction du personnel et de l'Administration générale, l'une des 6 de DGAC). A l'égal de DGAC, de DTT (Direction des Transports Terrestres), du SGMM (Secrétaire général à la Marine marchande), notre Direction relève directement du Secrétaire d'Etat aux Transports (présentement M. Marcel CAVAILLE).

Si vous restez pour dîner, prévenez quelques jours d'avance :

- JOLIVITE : 240.20.73

- HOISSEAU : 051.27.20

Association de l'Aviation
Météorologique
7, rue de la République